



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2003

### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2003
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 NOVEMBRE 2003
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2003
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE NOVEMBRE 2003
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 26 NOVEMBRE 2003
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DE TARIFICATION, EXERCICE FINANCIER 2004
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 873-2003 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE TARIFICATION, EXERCICE FINANCIER 2004 »

5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 874-2003 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2004

5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT RÉGISSANT L'USAGE DE LA PLAGE MUNICIPALE DU LAC BROMONT ET DU SKATE PARK DU PARC GRÉGOIRE

5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 880-2003 INTITULÉ « RÈGLEMENT RÉGISSANT L'USAGE DE LA PLAGE MUNICIPALE DU LAC BROMONT ET DU SKATE PARK DU PARC GRÉGOIRE »

## **6. RÈGLEMENTS**

6.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-2003 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS »

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

7.1.1 ACCEPTATION DE L'OFFRE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT, PAR BILLETS, DE UN MILLION SOIXANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1 063 500 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 577-87, 695-91, 728-92, 868-2003, 871-2003 ET 872-2003

7.1.2 MODALITÉS D'UN EMPRUNT, PAR BILLETS, DE UN MILLION SOIXANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS DOLLARS (1 063 500 \$) EN VERTU DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 577-87, 695-91, 728-92, 868-2003, 871-2003 ET 872-2003

### **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

7.2.1 VENTE DES LOTS 59 ET 60 ET ACQUISITION DU LOT 785 ET D'UNE PARTIE DU LOT 61, CADASTRE OFFICIEL DE BROMONT AINSI QU'OBTENTION DE SERVITUDES POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET D'UNE VOIE DE DESSERTE POUR LE CHEMIN DE FER (CHEMIN DE GASPÉ)

### **7.3 URBANISME**

7.3.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN DE RÉDUIRE LA MARGE AVANT DU BÂTIMENT CONSTRUIT SUR LE LOT NUMÉRO 165-2, (795 (RUE SHEFFORD) À 5,04 MÈTRES POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE RUE

7.3.2 DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ENLÈVEMENT D'EFFLEUREMENTS ROCHEUX ET REMBLAI

**7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

**7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.6.1 INFOCRIME : DEMANDE DE CONTRIBUTION AU FONDS DE ROULEMENT

**7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

7.7.1 ACHAT PAR LES ENTREPRISES JOHANNE LOISELLE DES LOTS 103-45-2, 103-46-3, 103-52-9, 327-24-4 ET 327-25-1 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME (RUE DE HULL)

7.7.2 ACHAT DÉFINITIF D'UNE PARTIE DU LOT 513, DU CADASTRE DE FARNHAM, SUITE À UNE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES (RUE DES ÉPINETTES)

7.7.3 OFFRE D'ACHAT DE DEUX PARTIES DU LOT 63-1 ET D'UNE PARTIE DU LOT 1879 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME (RUE DU PACIFIQUE)

**8. DIVERS**

8.1 LETTRE DE MADAME PAULINE QUINLAN ADRESSÉE À MADAME VIVIANE SCHOFIELD, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE VAL-DES-CERFS RELATIVE À LA PROLONGATION DU MORATOIRE CONCERNANT LE DÉCOUPAGE DES SECTEURS SCOLAIRES POUR LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LES ÉCOLES DE BROMONT

8.2 SIGNATURE DE LA *DÉCLARATION D'HELSINKI POUR UN DIALOGUE MONDIAL DES VILLES SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION*

8.3 CESSION D'UN DROIT DE PASSAGE POUR UN SENTIER DE MOTONEIGES

8.4 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE FAITE PAR L'ÉCOLE SECONDAIRE WILFRID-LÉGER CONCERNANT L'ALBUM SOUVENIRS DES ÉLÈVES FINISSANTS DE CINQUIÈME SECONDAIRE

8.5 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2004

8.6 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT : DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

**9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

- 9.1 EMBAUCHE D'UN HOMME D'ENTRETIEN AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE BROMONT
- 9.2 GRIEF NUMÉRO 03-05 ET GRIEF DATÉ DU 20 SEPTEMBRE 2003
- 9.3 PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL LAPORTE
- 9.4 EMBAUCHE DE POLICIERS SURNUMÉRAIRES
- 9.5 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA FRATERNITÉ DES POLICIERS DE BROMONT INC.
- 9.6 RÈGLEMENT D'UN LITIGE

**10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 10.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME LINE BEAUCHAMP, MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, RELATIVE À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE TRENTE-CINQ MILLE DOLLARS (35 000 \$) LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE DE BROMONT
- 10.2 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS FAITE AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX, PAR LE CHÂTEAU BROMONT RELATIVEMENT À L'AUBERGE BROMONT
- 10.3 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR DANIEL FILION, ING. DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIVE AU TRANSFERT DE CLIENTÈLE PROVENANT DU RÉSEAU DE LA SANTÉ VERS LE RÉSEAU DE TRANSPORT ADAPTÉ

**11. VARIA**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.